



Janvier 2025

PAGE 1

BAULNE INFO N° 116



Mairie

102 route de Corbeil

91590 BAULNE

Tel 01 64 57 60 71

Fax 01 64 57 64 57

Mèl

accueil.mairie@baulne.fr

Bureaux ouverts

Les lundi et samedi matin de
9h00 à 11h45

Les mardi, jeudi après-midi
de 14h00 à 17h45

vendredi
de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à
17h45

Fermé le mercredi

DANS CE NUMÉRO :

Edito du maire	1
Au Conseil Municipal, Etat civil, Cérémonie 11 novembre,	2-3
Urbanisme, Espace France Services	4-5
Cérémonie des récompenses, collecte Panier solidaire	6
Les vœux du maire, Concours des maisons illuminées	7
Les colis de Noël, La magie de Noël	8
Conseil Municipal des Jeunes	9
Patrimoine-Environnement-Travaux,	10 - 11-12
Le centre de loisirs	13
Au groupe scolaire	14-15
La fête d'Halloween	16
Un geste pour la planète	17
Application INPN, Découvrir Baulne au fil du temps	18
Baulne d'antan et d'aujourd'hui	19
Des nouvelles de l'ABV	20-21
De jeunes scrabbleurs en finale, CPTS	22
APEB, Les jardiniers en Essonne	23
Vie pratique	24 à 28

L'Edito du Maire

Chères Baulnoises et chers Baulnois,

Nous voici entrés en 2025 et je tiens, dès le début de cet éditorial, à vous adresser, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis et aussi par de belles réussites qui ont renforcé notre cohésion et notre solidarité. Aujourd'hui, nous ouvrons une nouvelle page avec optimisme et détermination. Mais n'oublions pas que notre village ne serait pas ce qu'il est sans les femmes et les hommes [élus, employés municipaux, associations, enseignantes] qui s'investissent au quotidien pour tous les baulnois et qui défendent notre commune dans son environnement.

Ce premier numéro du Baulne Info de l'année me donne l'opportunité de revenir sur les actions majeures réalisées au cours de l'année 2024 ainsi que sur les orientations sur 2025.

Sans avoir une liste exhaustive, nos actions ont permis de toucher divers axes, témoignant de la vitalité de notre commune.

Les travaux d'entrée de ville engagés début 2024 et qui s'achèveront dans les prochains mois, grâce à un fort investissement Région/Département/CCVE/PNRGF, permettent de traiter les risques routiers du carrefour face à Aldi et de développer les voies douces.

Le déploiement de la vidéo-verbalisation permet de lutter contre les dépôts sauvages et maintenir la qualité de vie dans notre village.

La santé et l'accès aux soins sont également un axe important qui me tient à cœur, sur lequel nous devons nous pencher avec les moyens à notre disposition. L'opération « Le tour du col » pour prévenir du cancer du col de l'utérus a été un succès de 2024. Nous poursuivrons notre collaboration avec ces professionnels de santé pour proposer en 2025 des événements similaires à destination des femmes, des hommes, des aînés mais également des

enfants.

L'axe communication a été fortement développé en 2024 par la mise en service de notre site internet www.ville-baulne.fr, mais également par la mise en place des réunions de quartiers où nous nous retrouvons et échangeons pour identifier les besoins locaux qui aboutissent toujours par une réponse ou une action concrète. Nous poursuivrons ces rencontres en 2025 avec les voies/quartiers non réalisées en 2024.

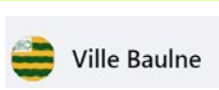
2025 verra également la poursuite de nos actions? avec la CCVE et le PNRGF, pour prévenir du projet souhaité par la Préfecture de l'implantation, sur notre territoire communal d'une Aire de Grands Passages pour les gens du voyage. Nous sommes soutenus dans cette opposition par les baulnois et les élus et nous poursuivons pour faire revenir la Préfecture sur cette option.

Cet élan de solidarité pour notre village s'est confirmé par la présence de près de 200 personnes, (baulnois, élus nationaux et locaux) lors de la cérémonie des vœux le 15 janvier dernier. Notre jeunesse n'est pas en reste et je tiens à saluer les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes, qui ont été investis à cette occasion, et à remercier les CMJ sortants pour leur engagement.

Nous continuerons en 2025 à nous investir pour la préservation de l'intérêt de notre commune dans son environnement, pour la mise en œuvre de nos engagements, pour le développement des manifestations qui resserrent les liens entre baulnois ; le tout contribuant activement au bien vivre à Baulne.

Que cette nouvelle année soit synonyme de projets aboutis, de moments partagés et de rêves réalisés. Ensemble, faisons de 2025 une année exceptionnelle pour Baulne et je vous renouvelle à toutes et tous, en mon nom et celui du Conseil Municipal, tous nos vœux.

Xavier Guilbert



www.ville-baulne.fr

Au conseil municipal

Au Conseil Municipal du 26 septembre 2024

Approuvées à l'unanimité



- ◆ Délibération n° 2024/24 - Mise en recouvrement auprès des titulaires de la carte grise des frais d'enlèvement, de transport des véhicules mis en fourrière
- ◆ Délibération n° 2024/25 - Convention de partenariat entre le SDIS de l'Essonne et la Commune de Baulne relative au soutien financier volontaire apporté par la commune au SDIS de l'Essonne sur la période 2025-2029
- ◆ Délibération n° 2024/26 - Tarifs location salle Pouteau pour 2025
- ◆ Délibération n° 2024/27 - Tarifs lots de pêche 2025
- ◆ Délibération n° 2024/28 - Acquisition de la parcelle AL 279
- ◆ Délibération n° 2024/29 - Autorisation à conclure et authentifier l'acte administratif d'acquisition de la parcelle AL 279
- ◆ Délibération n° 2024/30 - Convention d'occupation et d'usage des bornes d'apport volontaire entre la CCVE et ses communes membres
- ◆ Délibération n° 2024/31 - Modification des statuts de la CCVE
- ◆ Délibération n° 2024/32 - Avis sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France arrêté en Conseil Régional
- ◆ Délibération n° 2024/33 - Modification des statuts du SIEGIF
- ◆ Délibération n° 2024/34 - Evolution des dates d'extinction de l'éclairage public
- ◆ Délibération n° 2024/35 - Demande de subvention au PNRGF pour la mise à jour du diagnostic architectural de l'église St Etienne dans l'objectif d'un plan de restauration Pluriannuel
- ◆ Délibération n° 2024/36 - Sollicitation d'un fond de concours Patrimoine CCVE pour la révision de la toiture de l'église St Etienne
- ◆ Délibération n° 2024/37 - Autorisant le Maire à prescrire la modification simplifiée n°1 du PLU et fixant les modalités de concertation
- ◆ Délibération n° 2024/38 - Adhésion au groupement de commandes pour la production et livraison de repas pour les restaurants scolaires, les adultes et accueils de loisirs de la CCVE
- ◆ Délibération n° 2024/39 - Avenant au Bail commercial pour la location à une entreprise du terrain dit de la Bascule.

Au Conseil Municipal du 20 novembre 2024

Approuvées à l'unanimité

- ◆ Délibération n° 2024/40 - Protection sociale complémentaire des agents, conventions de participation prévoyance et santé du CIG
- ◆ Délibération n° 2024/41 - Modification du tableau des effectifs – Modification du temps de travail de deux postes d'adjoint technique territorial
- ◆ Délibération n° 2024/42 - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au comité syndical du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS)
- ◆ Délibération n° 2024/43 - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts en 2024
- ◆ Délibération n° 2024/44 - Convention triennale 2025-2027 relative aux dispositifs d'aides en direction des jeunes en difficulté d'insertion.

Au conseil municipal, suite

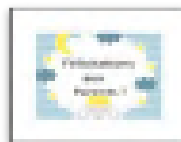
- ◆ Délibération n° 2024/45 - Adhésion au groupement d'intérêt public fonds de solidarité pour le logement de l'Essonne (GIP FSL 91)
- ◆ Délibération n° 2024/46 - Subvention à l'Association pour la Préservation de Patrimoine de la commune de LONG (Somme) pour la restauration du louchet ainsi que la réalisation d'un panneau pédagogique racontant l'histoire du louchet
- ◆ Délibération n° 2024/47 - Rapport d'activité et comptes administratifs 2023 de la CCVE
- ◆ Délibération n° 2024/48 - Rapport annuel 2023 d'activité du Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM)
- ◆ Délibération n° 2024/49 - Subvention à l'Association Parents d'Elèves Baulne.



État civil

NAISSANCE :

Le 11/10/2024 Tylian RIVIERE GARNIER
 Le 03/01/2025 Taylor WIMART FORTIER
 Le 05/01/2025 Maxine POUPARD



PACS :

Le 11/01/2025 Mr DIAKITE Bamody et Mme GUARINO Justine

DECES :

Le 08/11/2024 Monsieur Henri COQ 94 ans
 Le 10/11/2024 Monsieur Serge HERBECQ 86 ans
 Le 14/11/2024 Monsieur Stéphane BODET 49 ans
 Le 19/11/2024 Monsieur Gino COVILLO 75 ans
 Le 06/12/2024 Monsieur Michel POULIÉ 79 ans
 Le 13/01/2025 Madame Yvette CINQUET 94 ans



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre, notre commune a rendu hommage aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. La cérémonie a réuni des élus, une délégation de pompiers, et les élèves qui ont lu le message de la FNACA.

Le maire Xavier Guilbert a également partagé le message du ministre de la Défense.

Après une minute de silence et le dépôt de gerbe au monument aux morts, un pot a été offert par la mairie, permettant aux participants de se rassembler dans un esprit de convivialité.

Ce moment renforce notre engagement à ne jamais oublier ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.



Urbanisme

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain

Vous venez d'obtenir un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une décision de non opposition à une déclaration préalable de travaux ? Vous devez afficher cette autorisation sur votre terrain pour que tous vos voisins en soient informés. À partir du 1^{er} jour d'affichage, ils peuvent déposer un recours contre l'autorisation d'urbanisme.

Quand doit-on afficher une autorisation d'urbanisme sur le terrain

Vous devez afficher votre autorisation dès la notification de l'arrêté de permis ou dès la décision de non opposition de la mairie à votre déclaration préalable de travaux.

En l'absence de réponse écrite de la mairie dans le délai imparti, vous bénéficiez d'une autorisation tacite. Dans ce cas, dès la fin de ce délai, vous devez afficher le récépissé de dépôt du dossier.

Le contenu de l'affichage d'une autorisation d'urbanisme sur le terrain ?

L'affichage se fait sur un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. *(Vous pouvez trouver ce type de panneau dans les magasins de bricolage.)*

Le contenu de l'affichage doit être bien lisible de la voie publique ou des espaces ouverts au public.

Construction nouvelle ou modification d'un bâtiment existant

Le panneau d'affichage doit impérativement mentionner les informations suivantes :

- Nom (pour un particulier)
- Raison sociale (pour une société civile)
- Dénomination sociale (pour une société commerciale)
- Nom de l'architecte *(si auteur du projet architectural)*
- Date de délivrance du permis et son numéro
- Nature du projet et la superficie du terrain
- Adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- Surface du plancher Unité de calcul des surfaces des constructions
servant à la délivrance des autorisations d'urbanisme autorisée
- Hauteur de la ou des constructions par rapport au terrain naturel, exprimée en mètre.

Démolition

Le panneau d'affichage doit impérativement mentionner les informations suivantes :

- Nom (pour un particulier)
- Raison sociale (pour une société civile)
- Dénomination sociale (pour une société commerciale)
- Nom de l'architecte *(si auteur du projet architectural)*
- Date de délivrance du permis et son numéro
- Nature du projet et la superficie du terrain
- Adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- Surface du ou des bâtiments à démolir

Urbanisme, suite ...

Le panneau d'affichage comprend obligatoirement la mention suivante :

Droit de recours

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme). »

La durée de l'affichage d'une autorisation d'urbanisme sur le terrain ?

Le panneau doit être affiché sans interruption et rester en place pendant toute la durée des travaux.

À noter

Pour les travaux de courte durée, le panneau doit être affiché sans interruption pendant 2 mois, même s'ils durent moins longtemps.

Déclarations Préalables :

- Isolation thermique par l'extérieur, 5 Boulevard du Val d'Essonne, arrêté du 28/10/2024
- Création d'un chassis, 4 rue de l'Eglise, arrêté du 28/10/2024
- Remplacement des fenêtres, 31 bis (A) rue de Boigny, arrêté du 28/10/2024
- Remplacement des volets et changement de fenêtre et de la porte, 6 rue du Mosnil, arrêté du 12/11/2024
- Edification d'une clôture et pose d'un portail coulissant, 54 rue de Boigny, arrêté du 12/11/2024
- Création de trois portes de garage, 12 Ter rue du Moulin du Gué, arrêté du 28/11/2024
- Remplacement de la porte d'entrée et porte de garage, 1 Boulevard du Val d'Essonne, arrêté du 19/12/2024
- Isolation thermique extérieur et changement de fenêtres, 53 rue Georges Heren, arrêté du 30/12/2024
- Pose d'une fenêtre de toit, création de plancher, pose d'un conduit de cheminée et remise de murs extérieurs en pierre apparentes, 29 rue de Boigny, arrêté du 30/12/2024
- Installation de panneaux photovoltaïques, 13 route de Corbeil, arrêté du 30/12/2024



Espace France Services

La commune rappelle à ses habitants qu'un espace France Services est à leur disposition au sein des locaux de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE). Cet espace de proximité permet à chacun d'accéder à un accompagnement pour leurs démarches administratives du quotidien : démarches en ligne, dossiers de santé, aides sociales, impôts, et bien plus encore. , impôts, et bien plus encore.

<https://valessonne.fr/pages/les-permanences>

Informations et prise de rendez-vous au 01 64 93 76 61
efs@ccvalessonne.com

Cérémonie des récompenses



Le 19 octobre dernier, notre commune a eu l'honneur d'organiser plusieurs cérémonies pour récompenser les efforts et les engagements des Baulnois.

Concours des maisons fleuries : Un village embelli par ses habitants

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries a mis à l'honneur les habitants qui ont contribué à égayer notre village par leurs superbes compositions florales. La remise des récompenses a été un moment de partage et de fierté pour tous les participants, et a permis de valoriser le travail créatif de ceux qui, avec passion, apportent des touches de couleur et de vie à notre environnement.

Médailles du travail : Honorer l'engagement professionnel

Nous avons également célébré la remise des diplômes à la médaille du travail. Cet événement a permis de rendre hommage aux habitants pour leur parcours professionnel et leur dévouement au fil des années.

Félicitations aux bacheliers

Enfin, nous avons pris le temps de féliciter les jeunes bacheliers de la commune, et plus particulièrement ceux qui ont obtenu leur diplôme avec mention. En reconnaissance de leurs efforts et de leur réussite, une carte cadeau leur a été remise, symbole de notre soutien dans cette nouvelle étape de leur vie. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour la suite de leur parcours scolaire.

2025 : Accueil des nouveaux arrivants

Cette année, nous continuerons cette tradition lors de la même cérémonie, et aurons également le plaisir d'accueillir officiellement les nouveaux arrivants de la commune. Ce sera une belle occasion pour eux de découvrir la vie à Baulne et de rencontrer les acteurs locaux qui font vivre notre village.

Nous invitons les nouveaux arrivants à s'inscrire dès maintenant par mail accueil.mairie@baulne.fr ou directement en mairie avant 1 septembre 2025.

Collecte du panier solidaire

Le 12 octobre, une collecte au profit du Panier Solidaire a été organisée, et grâce à la générosité des Baulnois, cette initiative a rencontré un grand succès. Les nombreux dons récoltés permettront d'aider les familles les plus démunies et de leur apporter un soutien essentiel.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les donateurs pour leur bienveillance et leur solidarité. Grâce à vous, cette action contribuera à améliorer le quotidien de ceux qui en ont le plus besoin.



Les vœux du Maire



Le mercredi 15 janvier, les vœux du maire se sont déroulés en présence du Conseil Municipal, des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), et de nombreux élus. Parmi eux, nous avons eu l'honneur de compter sur la participation de la sénatrice, de la député, du conseiller régional, des conseillers départementaux, des présidents de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) et du SIARCE, ainsi que de nombreux maires et représentants des communes voisines.

Les Baulnois sont venus très nombreux écouter le discours de M. Xavier Guilbert, maire de la commune, qui a profité de cette occasion pour revenir sur les projets réalisés et évoquer les perspectives à venir pour la commune. Lors de cette cérémonie, nous avons inauguré la plaque en hommage aux instituteurs morts pour la patrie. Cette restauration a été effectuée par Mme Véronique Foudou-Sourise.

Le concours des maisons illuminées



Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a décidé d'organiser un concours des maisons illuminées. six participants ont répondu à l'appel, embellissant le village avec leurs décorations festives. La remise des prix aura lieu **le samedi 1er février**, un moment convivial pour récompenser la créativité et l'investissement de chacun.

Les colis de Noël pour nos aînés

Comme chaque année, en cette période festive, notre commune a eu le plaisir de distribuer plus de 150 colis de Noël aux aînés, apportant ainsi chaleur et joie à tous. Les colis contenaient des produits festifs permettant de confectionner un repas de Noël pour deux personnes et de célébrer les fêtes comme il se doit !

La distribution a été effectuée par des élus et des membres du personnel communal, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette année encore, nous avons pu constater l'importance de ce moment de partage.



La magie de Noël à Baulne

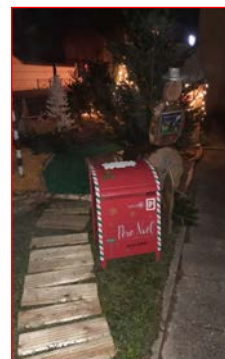
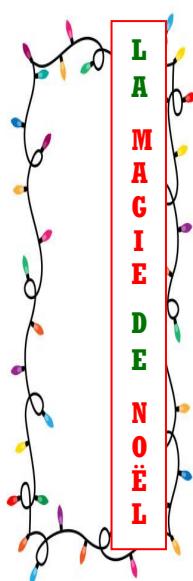
Cette année, notre commune a voulu célébrer Noël de manière particulière en créant une atmosphère magique pour rassembler petits et grands autour de l'esprit des fêtes.

Notre personnel communal s'est investi avec passion pour réaliser un magnifique village de Noël. Ce village, décoré avec soin, a transporté les habitants, petits et grands, où la magie de Noël était présente !

En plus du village de Noël, notre équipe a réalisé de splendides décorations pour la mairie. Les sapins, les guirlandes scintillantes, ainsi que la boîte aux lettres du père Noël ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et féerique.

Cette initiative a connu un vif succès auprès des Baulnois qui ont profité de ces moments magiques et festifs en famille.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre personnel communal pour leur travail exceptionnel et leur créativité.



Le Conseil Municipal des Jeunes



J'ai apprécié donner mes idées, discuter de celles des autres, et proposer le concours des maisons illuminées
Isée

J'ai aimé dans le mandat préparer et participer aux événements qui font vivre la commune : le carnaval, Halloween. Tristan



J'ai aimé être présente aux cérémonies officielles du village : les vœux du maire, le 8 mai et le 11 novembre.

Je n'aime pas trop parler devant les gens.
Emily.

Les fonctions de CMJ pour Isée, Emily, Tristan, Chloé, Rafael et Yliès... sont arrivées à leur terme le 15 janvier après 18 mois de mandat. Nous avons pu leur faire découvrir le rôle de conseiller Municipal. En retour, ils nous ont exprimé leurs attentes de jeunes baulnois.

Il est difficile pour les CMJ de ne pas voir aboutir, lors de leur mandat, les projets qu'ils ont proposé ; Qu'ils se rassurent, certains verront le jour prochainement.

Lors de la cérémonie des vœux du maire, les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) Maelle, Thiago, Chloé, Marie, Rebecca et Fatou, élus lors des élections qui ont eu lieu le mardi 14 janvier, ont été officiellement intronisés. Un moment important pour ces jeunes citoyens engagés, qui auront désormais l'opportunité de représenter leurs camarades et de participer activement à la vie de la commune. Nous tenons également à remercier chaleureusement les membres sortants du CMJ pour leur investissement et leur travail durant leur mandat. Nous souhaitons aux nouveaux élus beaucoup de réussite dans leurs missions.



Patrimoine-Environnement-Travaux

♦ Requalification de l'Entrée de Ville

Le chantier a débuté en Mars 2024 et ce terminera courant Avril 2025 (Hors Intempéries)

Les travaux sont presque terminés, il reste à appliquer le revêtement sur les trottoirs, la signalisation verticale, la création de noues pour retenir les eaux pluviales et la plantation des espaces verts et l'installation de l'Eclairage Public plus doux et respectueux de l'environnement. Les deux accès pour le centre commercial ont été conservés avec une imposition d'interdiction de tourner à gauche en venant de La Ferté-Alais pour accéder aux commerces. Dès que les travaux seront terminés les piétons et les cyclistes pourront se rendre sans risque au centre commercial d'ITTEVILLE en empruntant les trottoirs et la piste cyclable depuis la gare. Le giratoire permet une circulation plus fluide et moins accidentogène. Ce projet respectueux de l'environnement était attendu depuis de nombreuses années .

♦ Eclairage Public

Courant octobre, le changement de trente têtes de lampadaires classiques par un éclairage Leds sur la route de Corbeil a été réalisé grâce aux subventions obtenues par le PNR et le SIEGIF. Courant 2025, nous avons programmé le changement de 44 lampadaires sur la rue du Mosnil, la rue d' Avoux, l'impasse du chemin de fer et une partie de la rue de Boigny.

♦ Signalisation

Nous avons installé une signalétique pour le cimetière sur l'Allée du Mazelin au niveau du carrefour avec l'impasse des Eglantines ainsi que deux panneaux rue du Mosnil pour signaler la Salle Polyvalente.

♦ Création d'un Parking

Nous avons créé un parking de 4 places à l'Angle de l'Impasse de la Tournette en bordure de la Route de Corbeil pour faciliter le stationnement des véhicules dans la secteur.

♦ Sécurité incendie

Quatre poteaux incendie ont récemment été mis aux normes dans la commune, renforçant ainsi la sécurité incendie pour l'ensemble des habitants. Cette mise en conformité assure une meilleure accessibilité et une efficacité en cas d'intervention des services de secours.

♦ Travaux Divers

- ⇒ Mi Octobre, des travaux importants de réhabilitation sur le Réseau des Eaux Usées sur le bas de la rue de l'Essonne près du lavoir ont été réalisés par le SIARCE ainsi que la remise en état de la rue.
- ⇒ En bordure de la Route de Corbeil face aux Services Techniques, suite à un accident de la circulation, nous avons procédé au remplacement de barrières de sécurité endommagées (le coût de ces travaux a été pris en charge par l'assurance du véhicule mis en cause)
- ⇒ Un nouveau four, plus fonctionnel et puissant, a été installé afin de répondre aux besoins grandissants du restaurant scolaire. Il permet de préparer les repas plus rapidement et de manière plus efficace. L'ancien four a été conservé pour assurer une fonction complémentaire.



Travaux entrée ville



Nx Panneaux

Patrimoine-Environnement-Travaux, suite...



Changement
barrière sur la RD



Installation nouveau four au restaurant scolaire



Chgt des PI



Réfection rue de l'Esnonne



Cimetière toujours entretenu



Création de 3 places de
parking rte de Corbeil

La vidéoprotection un système efficace



En 2024, la municipalité de Baulne a pris une mesure significative pour renforcer la sécurité de ses habitants en remplaçant son système de vidéoprotection devenu vieillissant. Cette initiative a pour objectif de créer un environnement plus sûr et de protéger les Baulnois de diverses actions malveillantes. La mise en place de ce système de caméras de surveillance, d'un montant total de **29 546,81€ TTC**, n'aurait pas été possible sans le soutien financier de la Région Île-de-France, qui a accordé une subvention couvrant 30% du montant éligible, soit 6 122 €. Cette subvention régionale sera abondée par une subvention complémentaire de 6% par le Département de l'Essonne. Le système de vidéoprotection installé à Baulne consiste en un réseau de caméras positionnées à des points stratégiques de la commune. Ces installations permettent une surveillance en temps réel et de dissuader les incivilités et malveillances.

Au-delà de la sécurité publique, les caméras de vidéoprotection ont un autre avantage considérable : la lutte contre les dépôts sauvages. Ces actes d'incivilité, qui nuisent à l'environnement et à la qualité de vie des Baulnois (aux abords de nos étangs, dans nos bois, sur nos chemins, ...), sont désormais plus facilement détectables et réprimandés grâce aux enregistrements des caméras. Depuis l'installation de ce système, une baisse notable des dépôts sauvages a été observée, témoignant de l'efficacité du dispositif qui est complété par une amende pour les personnes identifiées. L'investissement était certes important pour notre commune, mais grâce aux soutiens financiers de la Région Île-de-France et du Département de l'Essonne, nous pouvons mener à bien nos missions et maintenir un cadre de vie paisible aux Baulnois.

Patrimoine-Environnement-Travaux, suite

Nouveaux emplacements des containers verre



Notre commune comptera un total de 4 PAV verre sur 2 sites

- 2 PAV rue de la Tourbière, près des étangs pour éviter les nuisances sonores des riverains.
- 2 PAV rue des saussaies (emplacement légèrement modifié).



18 bornes aériennes et 40 bornes enterrées emballage sont requalifiées pour devenir des bornes de collecte de verre sur l'ensemble du territoire du Val d'Essonne.

Pourquoi la CCVE a retiré des bornes Emballages ? Un triple constat :

- ⇒ Les habitants du Val d'Essonne sortent en moyenne leurs bacs Emballages une fois toutes les 3 semaines, la collecte en porte-à-porte pourrait donc être mieux optimisée.
- ⇒ Les erreurs de tri dans les apports volontaires s'élèvent en moyenne à 35%, contre 26% en porte-à-porte, faisant diminuer d'autant les recettes de l'éco-organisme CITEO sur la qualité de tri.
- ⇒ Le coût de l'apport volontaire Emballages dont la grille tarifaire s'élève en 2024 à 19,60 € par an et par foyer, y compris pour les personnes n'utilisant pas le service.

Il est à noter également que les points d'apports volontaires Emballages engendrent de nombreux dépôts sauvages, qui ne sont pas valorisables et sont coûteux à gérer (collecte et traitement).

L'ensemble de ces éléments, tant environnementaux que financiers, ont amené les élus de la Communauté de Communes à mettre l'accent sur la collecte du verre en PAV pour un meilleur tri et une meilleure collecte des Emballages en porte-à-porte.

Retour sur les erreurs de tri les plus fréquentes

Retrouvez les consignes de tri sur [valessonne.fr](https://valessonne.fr/onglet%20D%C3%A9chets), onglet Déchets !

<https://valessonne.fr/>



Les sacs fermés

Ils sont classés en refus car ces déchets ne pourront pas être séparés et triés par les machines automatisées.

■ **Que faire ?** Dans le bac jaune, on jette ses emballages en vrac, pas en sac !



Les emballages imbriqués

Une bouteille de lait dans une boîte cartonnée, un paquet de gâteau avec son emballage plastique à l'intérieur : ces emballages ne pourront pas être séparés sur les lignes de tri automatisées.

■ **Que faire ?** Penser à bien séparer ces emballages qui pourront alors être recyclés.

Les services périscolaires et le centre de loisirs

Service Périscolaire



À la Toussaint, le centre de loisirs a ouvert le livre des contes, les enfants ont passé deux semaines sur le thème « il était une fois... ». Au programme de ces vacances : Lecture de contes, quizz, pâtisserie, atelier créatif et écriture d'un conte. Nous sommes ravis de constater qu'un nombre croissant d'enfants fréquente le centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.

Au début du mois de décembre, les enfants ont participé à un spectacle de magie et ont également pris part à un atelier animé par un magicien. Par petits ateliers, notre magicienne leur a transmis des tours qu'ils ont ensuite pu refaire chez eux.

L'esprit festif de Noël a envahi les mercredis du mois de décembre, avec une multitude d'ateliers créatifs dédiés à cette célébration : création de centres de table, confection de boules et chaussettes de Noël, pâtisserie et élaboration de sets de table.

Conformément à la tradition, les enfants de la garderie ont eu l'opportunité de décorer le sapin de Noël du périscolaire.

Le repas de Noël s'est déroulé le jeudi 19 décembre, et les enfants l'attendaient avec beaucoup d'impatience. Tous les enfants étaient vêtus de manière élégante avec leurs beaux pulls et bonnets de Noël.

En février, les vacances seront placées sous le signe de la musique avec le thème « VIVE LA MUSIQUE ».

Tous les membres de l'équipe d'animation vous souhaitent une merveilleuse année 2025.



Au groupe scolaire



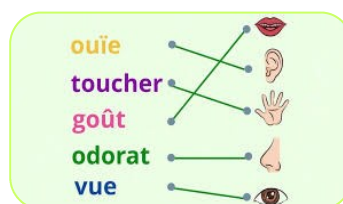
Les derniers mois de l'année 2024 à l'école ont été remplis de plusieurs moments forts pour les élèves.

En octobre, les enfants ont exprimé leur créativité sur le thème « Pareil / pas pareil », dans le cadre de l'exposition de La Grande Lessive. Les familles ont pu venir dans la cour pour découvrir leurs œuvres. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées et permettent de donner un sens à leur production et les mettre en valeur.

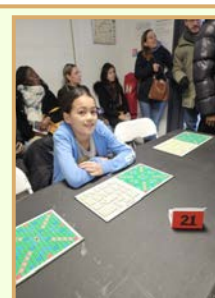
La semaine du goût a eu lieu à l'école maternelle. Pendant toute une semaine, les enfants ont goûté chaque jour des préparations culinaires étranges sur le thème des monstres. Ce fut un agréable moment de partage où chacun a pu exprimer ses préférences pour chacun des plats ou boissons.



En novembre, les élèves de PS/GS et CE1 ont entamé un projet potager en partenariat avec les jeunes de l'IMPro de Vayres sur Essonne. Ils apprennent ensemble à prendre soin des carrés potagers de l'école, les désherber, nommer les plantes qui s'y trouvent et préparer les sols pour les mois à venir. Ils ont aussi fait des ateliers sur les 5 sens et notamment le toucher et la vue.



Les élèves de Mme GUITTIER se sont initiés au scrabble lors de plusieurs interventions en classe. Certains enfants se sont même inscrits au concours qui avait lieu à Mennecy avec des élèves d'autres écoles de Mennecy. Plusieurs d'entre eux se sont qualifiés. Nous les félicitons pour leur performance.
(cf. article page 22)



Au groupe scolaire, suite...



Pour célébrer Halloween, les élèves de l'école ont participé à une journée spéciale où les déguisements étaient à l'honneur. Chacun a pu venir vêtu de son costume le plus effrayant ou créatif, créant ainsi une ambiance festive et amusante.



L'année 2024 se termine par décembre et son spectacle de magie (financé par la coopérative scolaire). Les enfants étaient ravis.



Les maternelles ont aussi contacté le Père Noël (lettre et message vidéo) qui a répondu à leur invitation. Les enfants lui ont présenté des chants et des danses auquel il a participé pour le plus grand bonheur de tous. Il a ensuite offert à chacun un cadeau. Cette année, il a apporté un livre et un kit créatif pour réaliser des masques.



La mairie a également offert à l'ensemble du groupe scolaire un goûter délicieux avant les vacances : chocolats, clémentines et pains au chocolat ! Merci.

La fête d'Halloween



La fête d'Halloween a été un véritable succès, et vous avez été nombreux à participer, que ce soit pour arborer vos costumes les plus effrayants lors du concours ou pour prendre part à la grande chasse aux bonbons. Les heureux gagnants du concours ont reçu une récompense remis par les membres du CMJ. Les enfants et les adultes ont tous joué le jeu, contribuant à une soirée festive et terrifiante à souhait, sous les lumières des citrouilles, des monstres et des toiles d'araignées décorant les lieux. Nous tenons à remercier chaleureusement les organisateurs ainsi que les associations (ABV et APEB) qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Maintenant nous vous donnons rendez-vous le **5 avril 2025**, pour notre prochaine manifestation : **le carnaval sur le thème « le monde Disney »** ! Nous invitons tous les Baulnois à se joindre à cet événement festif, soit en participant à la création de leur propre char, soit en venant prêter main-forte à la confection des chars. Que vous soyez créatif ou que vous ayez simplement envie de contribuer, votre aide sera la bienvenue pour faire de ce carnaval un moment inoubliable pour tous !
accueil.mairie@baulne.fr



Petit geste pour notre planète et notre santé

Et si chacun était acteur du bien être de notre planète et de sa santé

L'hiver est là, et les petits maux aussi On vous propose une recette simple d'infusion contre les maux de gorges, le rhume et la sinusite bénigne.

Recette infusion

Ingrédients :

- ◆ Un demi citron
- ◆ 1 à 2 c. à s. de miel de thym ou autre
- ◆ 250 ml eau minérale

Préparation :

- ⇒ Faites tiédir l'eau (ne pas faire bouillir) et verser dans votre tasse ;
 - ⇒ Pressez votre citron pour en extraire le jus, puis versez-le dans l'eau de votre tasse ;
 - ⇒ Ajoutez le miel et remuez pour bien le diluer ;
- Buvez cette boisson chaude au moins 3 fois par jour.



Brioche orange chocolat

Difficulté : Débutant Préparation : 1:30 h Cuisson : 40 min.

Cette brioche aux fruits confits et aux pépites de chocolat est une véritable gourmandise à partager en famille ou entre amis. Découvrez une recette facile pour la réaliser et vous régaler !

Ingrédients :

- | | |
|--------------------------------|--|
| ◆ 1 zeste d'orange | ◆ 125 g beurre |
| ◆ 4 œufs | ◆ 10 cl lait |
| ◆ 500 g farine | ◆ 30 g de gingembre confit |
| ◆ 150 g de pépites de chocolat | ◆ 30 g d'oranges confites |
| ◆ 200 g sucre | ◆ 1 pincée fleur de sel |
| ◆ 1 sachet levure de boulanger | ◆ 150 g décorations pour gâteau en sucre |

- ⇒ Préchauffer le four à 180°C.
- ⇒ Mélanger la farine, la moitié du sucre, le sel et la levure dans un grand bol.
- ⇒ Ajouter les 3 œufs un par un, puis le lait tiède et le zeste d'orange.
- ⇒ Mélanger à la main ou au robot pâtissier.
- ⇒ Incorporer le beurre mou en pétrissant jusqu'à obtenir une pâte souple.
- ⇒ Laisser lever la pâte dans un endroit chaud pendant environ 1h30, couverte d'un film alimentaire.
- ⇒ Couper les écorces d'orange confites et le gingembre en petits morceaux puis les ajouter à la pâte avec les pépites de chocolat, mélanger délicatement.
- ⇒ Façonner une couronne avec la pâte à brioche sur une plaque recouverte de papier cuisson puis dorer la brioche avec un jaune d'œuf battu.
- ⇒ Recouvrir la brioche de perles de sucre puis laisser lever 40 minutes supplémentaires.
- ⇒ Enfourner à 180°C pendant environ 40 minutes.
- ⇒ Pendant ce temps, couper l'orange en tranches fines puis disposer les tranches dans une poêle avec 100 g de sucre et 100 g d'eau. Laisser cuire le tout 20 minutes, les oranges seront confites. Disposer les tranches sur la brioche pour la décorer.



Conseil : vous pouvez ajouter un bouchon d'alcool au choix dans la brioche : rhum brun, cognac...

Bon appétit !

Rejoignez les explorateurs de la nature



Contribuez à l'inventaire du patrimoine naturel



Un drôle d'insecte, une plante insolite ou un champignon inconnu ? Photographiez-les et partagez vos découvertes avec les experts grâce à **l'application mobile INPN Espèces**. Véritable outil de sensibilisation et de connaissance de la biodiversité française, INPN Espèces vous permet de découvrir, de manière simple et ludique, les espèces de la faune, de la flore et de la fonge qui vous entoure, en métropole comme en outre-mer. Mais aussi de contribuer à l'amélioration de la connaissance des espèces françaises ! En quelques clics, envoyez vos photographies d'espèces sauvages, accompagnées de quelques précisions : la date et le lieu de l'observation, le groupe du spécimen observé (mammifère, oiseau, plante...), voire l'espèce supposée. Recevez ensuite sur votre mobile une identification par les experts ainsi que des informations complémentaires : première observation dans la commune ou le département, espèce menacée... Les observations sont intégrées dans l'INPN, permettant ainsi d'enrichir les cartes de répartition des espèces concernées.

Des quêtes sont également proposées afin de répondre à une question scientifique concernant un groupe ou une espèce en particulier. Les données récoltées permettront aux experts de mieux comprendre l'écologie, la répartition ou le cycle de vie des espèces ciblées.

Découvrir Baulne au fil du temps

Notre commune évolue tout le temps. De nouvelles constructions, de nouveaux aménagements, des commerces qui s'installent ou qui partent. Nous vous proposons, sur le site de la commune, de commencer une exploration de notre village qui s'enrichira au fur et à mesure de nouvelles découvertes. Pour initier ce périple, nous vous invitons aujourd'hui à découvrir les cartes topographiques et géographiques de Baulne depuis celles de CASSINI jusqu'à nos jours.

Pour y accéder, rendez-vous sur le site de la commune **www.ville-baulne** dans la rubrique Découvrir Baulne / Ville de Baulne.

A très bientôt pour poursuivre l'exploration.



Baulne d'antan et d'aujourd'hui

Continuons à fouiller dans les vieilles photos que nous avons trouvées dans le grenier. Saurez-vous retrouver le lieu pris en photo ? Nous vous proposons cette fois-ci, pour ceux qui souhaitent relever le défi, de reprendre une photo du lieu aujourd'hui en respectant le même angle de vue. Envoyez nous vos photos à l'adresse suivante :

Accueil.mairie@baulne.fr

Réponses du Baulne Info N° 115

Carte N° 1 : 67 Rte de Corbeil

Carte N° 2 : Face au 21 Rte de Corbeil

Carte N° 3 : 15 Rue de Boigny



Des nouvelles de L'ABV



Des nouvelles de l'ABV

Vide grenier : Le 27/10 a eu lieu notre traditionnel vide grenier à la salle Pouteau. Celui-ci a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Chineurs, chineuses étaient au rendez-vous ce dimanche. Les crêpes et les hot-dogs ont été victimes de leur succès et bien appréciés, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Halloween : Le samedi 02/11, notre association a une nouvelle fois participé à la fête d'Halloween à l'école en offrant le pot de l'amitié. Les enfants et les parents étaient au rendez-vous. Ce fut à nouveau un moment bien agréable.

Concours de belote : Le dimanche 10/11, ce sont 72 joueurs qui ont répondu présent à la salle Pouteau pour notre concours traditionnel de belote. L'ensemble des participants sont repartis avec un lot et une crêpe. Cette année, le concours a été remporté par Monsieur Dinis Jean. Merci à Jean-Jacques d'avoir une nouvelle fois animé ce concours.



Week-end du 29 nov au 1^{er} dec : Dès 18h00, les enfants de l'école sont venus sur scène nous interpréter des chants au profit du Téléthon.

Ce fut un grand succès. Merci encore aux enseignants et aux enfants pour leur participation. Nous remercions également les équipes techniques de notre commune pour l'installation et le démontage de la scène ainsi que les parents, grands-parents, très nombreux dans la salle. Puis, ce

fut au tour des randonneuses et randonneurs de braver le froid pour une randonnée nocturne dans notre commune, toujours au profit de cette même cause. Le vin chaud au retour de randonnée fut bien apprécié pour se réchauffer. Merci à Gérard pour l'organisation.

Le weekend s'est poursuivi le samedi, avec le matin, la réservation d'une vingtaine de petits déjeuners vendus au profit du téléthon et qui ont été distribués sur la commune. Café, fruits, viennoiserie composaient ce panier matinal. Place à la soirée « repas dansant » autour d'un jambalaya de poulet. La cinquantaine de participants s'est régalée et a dansé dans la salle Pouteau en présence de la coordination du Téléthon 91 sud. Un grand merci à Thierry pour la confection du repas.

Dimanche après-midi, place aux jeux de société, toujours au profit du Téléthon. L'ambiance fut sympathique. Joueurs et joueuses se sont adonnés aux différents jeux pour la clôture de ce grand weekend.

Les manifestations du weekend ainsi que les dons ont permis de collecter 1000 euros sur la commune de Baulne.

L'ABV en profite une nouvelle fois pour remercier nos partenaires (Intermarché Itteville, les délices du Fournil de Ballancourt sur Essonne et Biocoop Itteville) qui nous ont aidé à réaliser ces manifestations et aux généreux donateurs.

Des nouvelles de nos ateliers hebdomadaires ou mensuels

- **Randonnées** : Le rythme s'est poursuivi à raison d'une marche par mois

N'hésitez pas à nous rejoindre pour ces excursions d'environ 10 km, animée par Gérard, notre guide de randonnée. **Dates des prochaines randonnées en fin d'article.**





Des nouvelles de L'ABV, suite....

Atelier Généalogie : Depuis le mois de novembre, chaque jeudi de 14h00 à 16h30 en salle Pouteau, venez faire vos recherches sur vos ancêtres avec Patricia.

Atelier Peinture : Chaque mardi après-midi, dès 14 h 00, notre atelier d'arts plastiques poursuit ces travaux en vue de nous présenter, comme chaque année, notre salon d'arts baulnois.

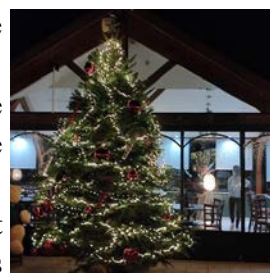
Atelier Jeux de société : Chaque mardi, une bonne quinzaine de passionnés de jeux de société se retrouvent Salle Pouteau et disputent d'âpres parties. Des nouveautés sont venues enrichir notre ludothèque et le choix est vaste. (Festival, Umbrella, Tock, Tangram city, la suite infernale, Wasabi, ...)

Chaque premier mardi de chaque mois, nous nous retrouvons à 20h30 au lieu de 17h30.

Courant décembre, les joueurs se sont retrouvés au chalet des étangs (Vert le petit). Ils ont partagé un moment de convivialité dans la bonne humeur devant de belles décorations.

Les jeux de société ont des bénéfices surprenants sur le corps et la santé. Ils procurent de vrais moments de plaisir et apportent des bienfaits insoupçonnés aux joueurs (garder l'esprit vif, développer le sens de l'observation et la concentration pour choisir la meilleure stratégie, s'amuser, rire pour diminuer le stress et les angoisses, rompre la solitude).

Venez nous retrouver dans une ambiance conviviale. Osez franchir la porte. Vous ne connaissez pas les jeux, pas grave on vous explique les règles.



Le bureau ABV vous souhaite une excellente année 2025.

Mail : assobaulnevillage@yahoo.com ou facebook : abvbaulne



Calendrier des manifestations à venir :



Les randonnées :

- ♦ Samedi 25/01 : Rendez- vous salle Pouteau à 13h30 (randonnée sur Baulne) (env.9-10 km)
- ♦ Samedi 15/02 : Rendez- vous gymnase de Cerny à 13h30 (environ 9-10 km)
- ♦ Samedi 15/03 : Rendez- vous salle Pouteau à 13h30 (randonnée à d'Huisson Longueville), (env. 9-10 km)
- ♦ Samedi 26/04 : Rendez-vous 13h30 à la salle Pouteau (château de Farcheville) (env. 9-10 km)
- ♦ Samedi 17/05 : Rendez-vous 14h00 à la salle Pouteau (randonnée à Baulne) (env. 9-10 km)
- ♦ Samedi 21/06 : Rendez-vous 13h30 à la salle Pouteau (randonnée à Videlles) (env. 9-10 km)

Les autres animations festives :

- ♦ Samedi 01/02 : Soirée crêpes party à la salle Pouteau, flyer prochainement dans vos boîtes aux lettres (sur inscriptions 15 euros l'adulte et 10 euros -12 ans)
- ♦ Vendredi 14/03 : Soirée conte à partir de 20h00 avec une intervenante à la salle Pouteau (tarif libre)
- ♦ Samedi 29/03 : A partir de 20h, concert HitandZik (rock) à la salle Pouteau (tarif libre)
- ♦ Week-end du 12/04 et 13/04 : salon d'arts à la salle Pouteau (entrée libre)

De jeunes scrabbleurs en finale...

Samedi 14 décembre, le club de Mennecy Scrabble accueillait pour la 1^{ère} fois, dans sa salle habituelle du club, la finale locale. Les 22 élèves sélectionnés, initiés au scrabble duplicate depuis les congés de Toussaint, venaient de l'école élémentaire de Baulne et de la Jeannotte à Mennecy grâce à des enseignants motivés (9 CM2, 9 CM1, 4 CE2).

Les apprentis scrabbleurs ont été très studieux et les parents disciplinés. A l'issue de cette finale, 7 élèves ont gagné leur ticket pour jouer la FINALE REGIONALE dont 1 petit du CE2 !

La matinée s'est terminée par une remise de médailles pour les 3 meilleurs de chaque niveau, un petit cadeau et un diplôme pour tous les enfants, avant de repartir visiblement satisfaits.

Les parents et les enseignants ainsi que Mme V. Brisset, représentant la municipalité, ont été impressionnés par cette épreuve où régnait concentration et silence dans une salle pleine à craquer.

Félicitations à Lenny et Emily (CM2) ainsi qu'à Solina (CM1), élèves de Baulne. Ils disputeront la finale régionale le 1^{er} février 2025 dès 14 h 00, salle Michel Ange au parc de Villeroy, à Mennecy.

Vous avez envie de jouer au scrabble ?



Le club de Mennecy scrabble (loisir ou compétition) accueillent **les adultes** le lundi de 14 h à 18 h ainsi que le samedi de 10 h à 12 h Salle Gilberte Martin Avenue Darblay et **les jeunes à partir de 9 ans** le samedi matin de 10 h à 12 h Salle Vollant avenue Darblay.



Renseignements sur le site : www.mennecyscrabble.fr

CPTS - Communautés professionnelles territoriales de santé

Ateliers d'Éducation Thérapeutique et Animations pour Seniors en 2025

En 2025, comme annoncé lors des vœux du maire, la commune de Baulne souhaite s'associer avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) pour mettre en place des ateliers d'éducation thérapeutique (ETP) dédiés au dépistage cardiaque et diabétique.

L'ETP, qu'est-ce que c'est ?

Ces ateliers, animés par des professionnels de santé, ont pour objectif d'aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences nécessaires pour gérer leur vie avec une maladie chronique, en abordant des thèmes essentiels tels que la maladie, la diététique et l'activité physique. Ces actions permettront aux habitants de bénéficier de bilans de santé préventifs, indispensables pour une meilleure prise en charge des risques liés aux maladies chroniques.

Si vous êtes diabétique ou souffrez d'insuffisance cardiaque, parlez-en à votre médecin pour être inclus dans les prochains ateliers.

Par ailleurs, des animations pratiques seront proposées aux seniors, avec des ateliers sur des thèmes tels que "Se relever après une chute" et "Les gestes qui sauvent", afin d'aider les personnes âgées à adopter les bons réflexes en cas de situation d'urgence et à améliorer leur sécurité au quotidien.

Les dates et lieux de ces événements seront communiqués prochainement.

L'APEB : Association au service des enfants et des familles.

Créée en Septembre 2024, l'Association des Parents d'Élèves de Baulne (APEB) s'engage activement dans la vie scolaire de notre commune. Dès le début de l'année scolaire, l'association s'est mobilisée à travers des actions conviviales : vente de crêpes à l'école, vente de quiches et soupes lors des festivités d'Halloween, qui, grâce à vous, ont rencontré un franc succès.

En ce début d'année, l'APEB présente ses meilleurs vœux pour 2025 à tous les habitants de Baulne. Nous espérons continuer à vous rassembler autour de projets chaleureux et fédérateurs.

Retenez dès à présent la date de la prochaine kermesse, qui se tiendra le 28 juin 2025. Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement un moment mémorable pour petits et grands !

L'APEB remercie chaleureusement tous ceux qui soutiennent ses initiatives et reste ouverte à de nouvelles idées et collaborations.



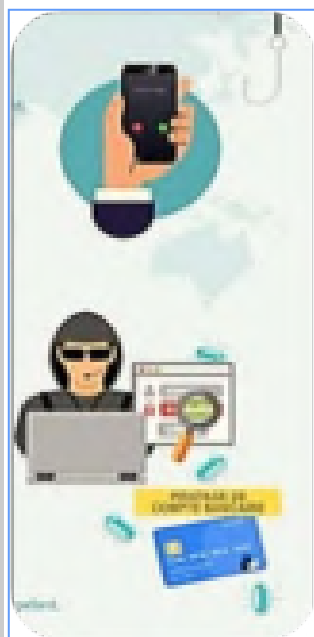
Les jardiniers en Essonne - le programme

Animations du club des Jardiniers en Essonne de janvier à juin 2025.

- ◆ Samedi 8 février : Réunion annuelle des membres des 2 clubs (Val d'Essonne et Juine et Renarde), à la salle de la Mairie de Baulne (102 rue de Corbeil) de 10h à 12h30 ; déjeuner à partager « tiré du panier » avant de se séparer.
- ◆ Samedi 15 février : Atelier de taille d'arbres fruitiers chez Doriane Bayet (6 route de Boissy) à D'Huisson Longueville de 14h30 à 16h30
- ◆ Dimanche 23 mars : Vidéo-conférence sur « Coccinelles et autres coléoptères » à l'Espace Culturel de D'Huisson Longueville (2 route d'Étampes) de 14h30 à 17h
- ◆ Samedi 5 avril : Exposition d'art floral « l'année en fêtes et en fleurs » au cours de la Fête du Cresson et de la Nature à D'Huisson Longueville, place de l'Église St-Pierre, de 10h à 17h.
- ◆ Samedi 12 avril : Fête du Printemps : Patrick et Roland ouvriront leur jardin de 14h à 15h30, à Puiset-le-Marais (2 rue de l'Église) et Michèle Lelarge ouvrira le sien de 15h30 à 17h, à D'Huisson Longueville (15 rue de la Grange Larchée).
- ◆ Dimanche 13 avril : Stand troc/brocante à Ballancourt, lors de la grande brocante, de 8h à 17h (Rue de la Fontaine)
- ◆ Jeudi 8 mai : Troc aux plantes à Ballancourt, place Edouard Mouillarde (Eglise) à Ballancourt, de 9h30 à 13h, suivi d'un repas « tiré du panier » à partager.
- ◆ WE du 7 et 8 juin (ou 31 mai / 1er juin => report sur cette date vis à vis du meeting) : Secrets de Jardin en Essonne / Parcours d'artistes, de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi et le dimanche.

Vie pratique

ARNAQUES ET ESCROQUERIES : Les fraudes ne diminuent pas



Année après année, le phénomène des arnaques reste massif. Internet demeure le terrain de jeu favori des escrocs, les trois principaux supports de propagation des fraudes étant les courriels, les sites web et les réseaux sociaux.

Il ne faut pas oublier le téléphone portable avec l'hameçonnage par SMS, l'un des outils privilégiés par les malfrats. « Fausses amendes pour infraction routière, fausse livraison de colis, faux renouvellement de la carte Vitale... », ces messages malveillants visent surtout le vol de données personnelles.

La plateforme gouvernementale **Cybermalveillance.gouv.fr** a relevé les 5 principales menaces numériques du moment qui doivent plus que jamais inciter les particuliers à la prudence :

1. Le phishing (hameçonnage) : Il reste l'arnaque la plus répandue. Un message censé provenir d'une source fiable vous pousse, sous un motif fallacieux, à cliquer sur un lien qui vous renvoie vers un faux site où l'on vous invite à fournir vos données personnelles ou bancaires. Celles-ci serviront aux pirates à lancer d'autres attaques, telles que des piratages de compte, des prélèvements frauduleux ou des arnaques au faux conseiller bancaire.

Le processus de l'arnaque ne cesse de se diversifier, que ce soit au niveau des supports (courriel, SMS, mais aussi messageries instantanées, publications sur les réseaux sociaux, appels téléphoniques, QR code) ou sur le contenu du message. Les fausses infractions routières et les plaintes pour pédopornographie sont les plus fréquentes, mais d'autres circulent : livraison de colis, chantage à la webcam, fausse confirmation de commande, SMS d'un proche du style « Coucou maman », etc.

2. Le piratage de compte : Un escroc prend le contrôle des comptes en ligne (banque, réseaux sociaux, messagerie, opérateur téléphonique, administration...), la plupart du temps après avoir récupéré identifiant et mot de passe par le biais d'un hameçonnage ou d'un virus déposé sur l'ordinateur. Cela lui permet, selon les cas, d'effectuer des prélèvements frauduleux, des achats en ligne, du chantage voire d'arnaquer vos contacts. Les messageries sont aussi particulièrement ciblées car elles permettent d'usurper l'identité, changer les mots de passe des autres comptes.

3. L'arnaque au faux support technique : L'ordinateur se bloque et un message anxiogène apparaît demandant d'appeler le service client de Microsoft ou d'Apple. Au bout du fil, un faux technicien propose de le réparer à distance en échange du versement de plusieurs centaines d'euros alors que, l'ordinateur n'a aucun problème. Mais certains escrocs vont plus loin en en profitant pour récupérer des données présentes sur l'ordinateur ou, sous prétexte de le sécuriser, en tentant d'accéder au compte bancaire pour y effectuer des prélèvements.

4. Les applications ou programmes malintentionnés : Virus, maliciels (logiciel malveillant) ... s'installent discrètement sur l'ordinateur ou le smartphone, la plupart du temps après avoir cliqué sur une pièce jointe ou téléchargé une application vérolée.

5. La violation de données : Vos données personnelles sont récupérées par des escrocs par le biais du piratage d'une base de données. Les informations récoltées sont ensuite revendues et potentiellement réutilisées, notamment dans le cadre de campagnes de phishing.



Vie pratique, suite...

ARNAQUES ET ESCROQUERIES : Suite

D'autres menaces à ne pas négliger

La plateforme **Cybermalveillance** met en garde contre d'autres menaces en progression, comme le cyberharcèlement (+23 %), le spam, *courrier indésirable ou pourriel* (+46 %), l'usurpation d'identité.

Pour plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur le site gouvernemental :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/numerique/arnaques-escroquerie-en-ligne-identifier-et-agir>

Vous pouvez également télécharger le Cyber-Guide-Familles :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/media/562/download/Cyber-Guide-Familles.pdf>

A 16 ANS FAITES VOUS RECENSER A LA MAIRIE !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement. C'est un document à conserver précieusement (aucune copie n'est délivrée) et indispensable pour s'inscrire aux examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée ...). Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée défense et citoyenne (JDC).

Recensement citoyen



Forfait Navigo Améthyste

Le Département accompagne les usagers dans le **choix du titre de transport le plus adapté à leurs besoins et à leurs déplacements,**



Maintien du dispositif Navigo Améthyste

Les tarifs des **forfaits Navigo Améthyste**, destinés aux personnes âgées de plus de 65 ans non imposables, aux personnes de plus de 20 ans en situation de handicap, ainsi qu'aux membres du monde combattant de plus de 60 ans, **seront révisés à partir du 1er janvier 2025 :**

⇒ **300 € par an pour les zones 1-5 (Ile de France) 100 € par an pour les zones 3-5 (Essonne)**



Suppression du dispositif Carte taxi

Malheureusement, le dispositif Carte taxi ne sera pas reconduit et prendra fin le 1er janvier 2025.

- ♦ Vous pouvez trouver les nouveaux formulaires de demande d'aide à la mobilité (mis à jour pour le 1er janvier 2025) sur le site <https://demarches.essonne.fr/economie-amenagement-mobilite/mobilite/>
- ♦ Un tutoriel pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne sur notre téléservice : [Mobilité | Les services en ligne du département de l'Essonne](#) qui permet un paiement sécurisé par CB.

Tous les formulaires et le tutoriel en version papier sont disponibles en mairie.

Vie pratique, suite...

En 2025, la révolution continue, avec :

- Une **simplification des tarifs des transports pour les voyageurs occasionnels** : là où 50 000 tarifications différentes étaient possibles, au 1er janvier 2025, il n'en existera plus que deux !
- L'**extension du passe Navigo Liberté+ à l'ensemble de l'Île-de-France**

Le 1^{er} janvier 2025
Révolution de la billettique

Simplification des tarifs des transports en Île-de-France

Le même prix pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent et où qu'ils se rendent :

- 3,50 € pour un Ticket métro / train / RER
- 2 € pour un Ticket bus / tram

Liberté+ valable partout en Île-de-France

Des tarifs réduits pour vos trajets :

- 1,99 € pour le Ticket métro / train / RER
- 1,60 € pour le Ticket bus / tram

Et les correspondances offertes, pour tous les modes de transport



Île de France mobilités



Navigo Liberté +
Voyagez librement avec votre passe Navigo, puis recevez votre facture en fin de mois

Île de France mobilités

Dès le 1^{er} janvier 2025, circulez partout en Île-de-France avec votre passe Navigo.

Prenez librement le train, le métro, le tram, le bus, le RER : vous bénéficiez de **tarifs avantageux** et les **correspondances vous sont offertes**, quel que soit le mode de transport que vous empruntez !

Évolution des tickets au 1^{er} janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté +
 Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
 Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
 Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
 Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
 Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport

Île de France mobilités

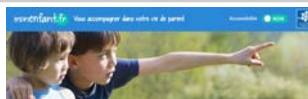
Vie pratique, suite...

Écrans : un site pour aider les parents

Face aux enjeux du numérique, les besoins d'accompagnement des parents sont de plus en plus grands. Pour les épauler dans l'accompagnement de leurs enfants face aux écrans, le label gouvernemental P@rents, parlons numérique a été créé. Il permet aux parents d'accéder à des ressources en ligne fiables ainsi qu'à des ateliers, des conférences et des groupes de parole gratuits partout en France.

En savoir plus : jeprotegemonenfant.gouv.fr

mon-enfant.fr



Le site mon-enfant.fr est LE site de référence des modes de garde pour les parents avec un carnet d'adresses bien rempli : assistant(e)s maternel(le)s, crèches, relais petite enfance... le tout visualisable et géolocalisable grâce à une carte interactive.

ASTUCE POSITIVE



À quelles aides prétendre ?

Allocations, prestations, organismes de rattachement, droits divers... ce portail proposé par l'État vous permet, en 15 minutes, de simuler vos droits et de réaliser vos démarches administratives.

En savoir plus : mesdroitssociaux.gouv.fr

Comment fonctionne l'aide aux victimes de violences conjugales ?

Destinée aux victimes de violences conjugales, cette aide d'urgence peut être accordée à toute personne, allocataire ou non, qui a subi des violences attestées juridiquement au cours des 12 derniers mois. Le montant varie entre 254 et 1358 € selon la situation familiale et les ressources. L'aide est versée en une fois, pour aider la victime à s'éloigner de la personne violence.

Pour faire sa demande en toute sécurité, il est recommandé, si possible, d'utiliser un appareil non accessible à la personne violente, d'opter pour la navigation privée et de supprimer le formulaire de demande de fichiers et de la corbeille.

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) soutient les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté en Essonne. Il propose des aides d'urgence (alimentation, hygiène, vêture) et des aides à projet (formation, mobilité, logement). Les bénéficiaires doivent être inscrits dans un parcours d'insertion et suivis par un référent.

La commune à signer une convention triennale pour soutenir cette initiative, tous les renseignements sur <https://www.essonne.fr/sante-social-solidarite/adultes-en-insertion/laide-sociale/>

Numéros utiles



VIOLENCE FEMMES INFO 3919

Écoute et orientation des femmes victimes de violences conjugales.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE 3018

Pour alerter sur une situation problématique de harcèlement scolaire.

URGENCE SOCIALE ÉTUDIANT 0 806 000 278

Pour informer les étudiants sur les aides financières d'urgence et les démarches à effectuer.

FIL SANTÉ JEUNES 0 800 235 236

Écoute et soutien psychologique des étudiants.

Vie pratique, suite...

NOS AGRICULTEURS,
NOTRE FIERTÉ !

Du 22 février au 2 mars

Hall 3, allée K, stand n°110
Porte de Versailles 75015 Paris

Cette année encore, le Département de l'Essonne sera présent au Salon international de l'agriculture sous le pavillon Île-de-France. Une belle occasion de mettre en avant, l'agriculture essonnienne, sa diversité et ses caractères.

Dégustation de produits essonniers, découverte d'ateliers et de nombreux lots vous attendent sur le stand du Département. Profitez-en également pour rencontrer et échanger avec les producteurs essonniers présents sur le stand départemental et repartez avec des produits locaux.



essonne.fr



Concours des maisons et jardins fleuris

Comme chaque année, la commune de Baulne lance son traditionnel concours des Maisons et Jardins Fleuris. Ce concours est l'occasion de mettre en valeur les efforts des habitants pour embellir leur cadre de vie au sein de notre village. Que vous soyez passionné(e) de jardinage ou simplement amoureux(se) des fleurs, n'hésitez pas à participer !

Pour vous inscrire, il suffit de vous adresser à la mairie accueil.mairie@baulne.fr ou de renvoyer le flyer d'inscription complété. Nous vous attendons nombreux !

Nouvelle activité sur la commune

Jardin de la Tourbière

Aménagements paysagers
Entretien / contrats
Taille douce / haies
Pelouse



Laurent BOUCHY

06.08.69.68.17

BAULNE

www.jardindelatourbiere.frjardindelatourbiere@free.fr

Dates à retenir !



- ⇒ Samedi 5 avril : Carnaval sur le thème le monde Walt Disney
- ⇒ Samedi 5 juillet : La fête du village
- ⇒ Samedi 4 octobre : La remise des prix pour le concours des maisons fleuries, remise des diplômes de la médaille du travail, des Brevets et BAC avec mention, pour les collégiens et lycéens, et accueil des nouveaux arrivants.
- ⇒ Samedi 1 novembre : Fête d'Halloween
- ⇒ Samedi 15 novembre : Collecte du panier solidaire
- ⇒ Samedi 6 et dimanche 7 décembre : Télérthon
- ⇒ Lundi 22 décembre : Distribution des colis de Noël pour les anciens